



## Secteur cadre de vie-technique • Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile

# EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### SALARIÉS ASSEZ JEUNES • Au sein de la branche, le taux

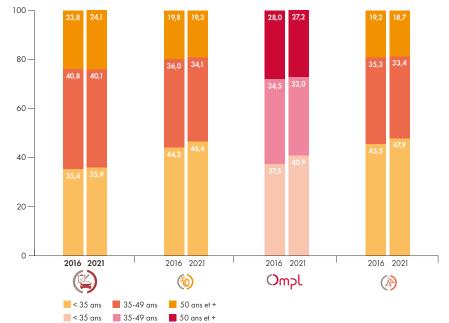
de salariés de 35 à 49 ans est le plus élevé (40,1 %). La tranche d'âge des 50 ans et plus

(24,1 %) est nettement moins représentée.

Par rapport à 2016, la structuration des tranches d'âge a peu évolué. Les variations les plus fortes concernent les salariés de moins de 35 ans (+0,5 point) alors que le taux des 35 à 49 ans tend à baisser (- 0,7 point).

• Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs sont similaires à ceux de la branche mais le sens des variations diverge. La part des salariés de moins de 35 ans (+ 2,4 points) progresse. La proportion des 35 à 49 ans (- 1,9 point) et des 50 ans et plus (- 0,5 point) évolue peu.

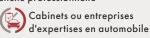
#### Répartition des salariés par tranche d'âge (%)



Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021.













#### RENFORCEMENT DU POIDS DES SÉNIORS

- Au niveau de la branche, au regard des évolutions jusqu'en 2021 et des prévisions statistiques:
- le taux des moins de 35 ans stagne (+ 0,4 point);
- la part des salariés d'âge intermédiaire régresse un peu (- 1,3 point);
- le poids des séniors s'accentue légèrement (+ 0,9 point).

Évolution	des	effectifs	par	tranche	d'âge	(%)
EVOIDIIOII	acs	CITCCIII3	pui	II dilciic	a age	( / )

Tranches d'âge	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (sd)	2023 (p)
< 35 ans	35,4	37,0	38,2	38,6	36,9	35,9	36,1	35,8
35-49 ans	40,8	40,3	39,8	39,3	39,8	40,1	39,5	39,5
50 ans et +	23,8	22,7	22,0	22,1	23,3	24,1	24,4	24,7
< 35 ans	44,2	44,8	45,6	45,8	45,0	46,6	46,5	46,9
35-49 ans	36,0	35,4	35,0	34,7	35,1	34,1	33,7	33,3
50 ans et +	19,8	19,7	19,4	19,5	19,9	19,3	19,8	19,8
Ompl								
< 35 ans	37,5	37,2	37,7	37,9	38,9	40,9	41,4	42,3
35-49 ans	34,5	34,3	33,8	33,6	33,0	32,0	31,5	30,9
50 ans et +	28,0	28,6	28,5	28,5	28,1	27,2	27,1	26,8

Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021, estimations.

sd: données semi-définitives — p: prévisions

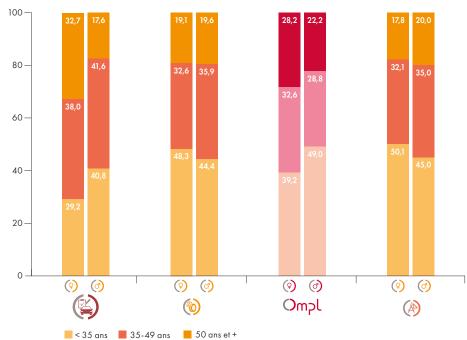
#### RÉPARTITION DIFFÉRENTE ENTRE LES GENRES

• Relativement à la répartition des tranches d'âge observée chez les hommes de la branche, la part des salariés de 50 ans et plus est beaucoup plus importante pour les femmes.

Elle atteint 32,7 % contre 17,6 % seulement pour les hommes, soit un différentiel de + 15,1 points pour les femmes.

• Au niveau du secteur, la fréquence de la tranche des 50 ans et plus est nettement moins marquée pour l'ensemble des femmes. Elle atteint 19,1 %. Le différentiel entre les genres est beaucoup moins important que celui de la branche: la proportion est inférieure de – 0,5 point chez les femmes.

# Répartition des salariés par tranche d'âge et genre (%)



Source: Insee, DSN, 2021.



#### PLUS DE SÉNIORS

- Par rapport à 2016, la part de jeunes salariés au sein de la branche tend à augmenter chez les femmes mais à reculer chez les hommes (+ 1,7 et 1,5 point respectivement). Le sens des évolutions est différent de celui du secteur où des variations de + 3,2 et + 1,3 point sont observées.
- La part des séniors dans les effectifs de la branche s'accroît chez les femmes (+ 1,6 point) comme chez les hommes (+ 0,2 point), de manière contrastée par rapport au secteur (- 0,8 et - 0,1 point

respectivement).

# Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et genre (2016-2021, en points)

			9	Ompl		
Tranches d'âge	(\$)	(ð)	(\$)	(°)	( <sup>Q</sup> )	(d)
< 35 ans	<b>1</b> + 1,7	<b>↓</b> - 1,5	<b>1</b> + 3,2	,	<b>1</b> + 3,4	<b>1</b> + 2,7
35-49 ans	<b>↓</b> - 3,5	<b>1</b> + 1,3	<b>↓</b> - 2,4	<b>↓</b> - 1,3	<b>↓</b> - 2,7	<b>↓</b> - 1,7
50 ans et +	<b>1</b> + 1,6	<b>1</b> + 0,2	<b>↓</b> - 0,8	<b>↓</b> – 0,1	<b>↓</b> - 0,7	<b>↓</b> – 1,0

Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



#### VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion importante de salariés de la tranche d'âge intermédiaire (51,5%). Par rapport à 2016, cette part a progressé de + 3,1 points.
- Les professions intermédiaires possèdent une part assez conséquente de salariés âgés de moins de 35 ans (57,2 %).
  Cette proportion s'est accrue entre 2016 et 2021 (+ 8,9 points).
- Les employés sont plutôt présents dans la deuxième tranche d'âge (37 %) qui a perdu – 3,6 points par rapport à 2016.
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la tranche des salariés âgés de moins de 35 ans (58,5 %). Le poids de cette tranche s'est renforcé par rapport à 2016 (+ 13,9 points).

#### Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale (%)

		Cad	dres		ssions diaires	Emp	oyés	Ouv	riers
	Tranches d'âge	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
	< 35 ans	24,1	21,7	48,3	57,2	31,4	32,9	44,6	58,5
	35-49 ans	48,4	51,5	36,9	31,2	40,6	37,0	32,4	25,6
	50 ans et +	27,6	26,8	14,8	11,6	28,0	30,1	23,0	15,9
	< 35 ans	37,6	37,2	55,2	58,0	3 <i>7</i> ,1	44,3	40,9	50,1
	35-49 ans	39,8	40,6	32,2	29,0	36, <i>7</i>	30,8	28,3	26,0
	50 ans et +	22,6	22,2	12,6	13,1	26,2	24,8	30,8	23,8
	< 35 ans	42,0	44,1	42,5	45,3	33,9	37,6	19,8	26,8
Omal	35-49 ans	31,3	30,7	35,7	32,9	35,5	32,4	27,8	26,5
Ompl	50 ans et +	26,2	25,2	21,5	21,8	30,6	30,0	51,9	46,7
	Non déterminé	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0

Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021.





## FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par tranche d'âge varie de manière notable d'une région à l'autre. Ainsi, la part des salariés de 35 à 49 ans est maximale pour la Bourgogne-Franche-Comté (44,4%) mais son minimum est atteint pour la Corse (33,3 %).

# Répartition des salariés par tranche d'âge et région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Auvergne-Rhône-Alpes	32,9	38,3	28,9
Bourgogne-Franche-Comté	35,6	44,4	19,9
Bretagne	36,7	42,6	20,7
Centre-Val de Loire	40,5	37,3	22,3
Corse	45,5	33,3	21,2
DOM regroupés	26,5	36,1	37,4
Grand Est	28,5	44,1	27,4
Hauts-de-France	35,9	41,7	22,4
Île-de-France	39,6	39,3	21,1
Normandie	40,9	38,3	20,8
Nouvelle-Aquitaine	31,5	44,2	24,3
Occitanie	35,5	39,6	24,9
Pays de la Loire	39,7	37,0	23,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38,0	37,8	24,2
	35,9	40,1	24,1
	46,6	34,1	19,3
Ompl	40,9	32,0	27,2

Source: Insee, DSN, 2021.

